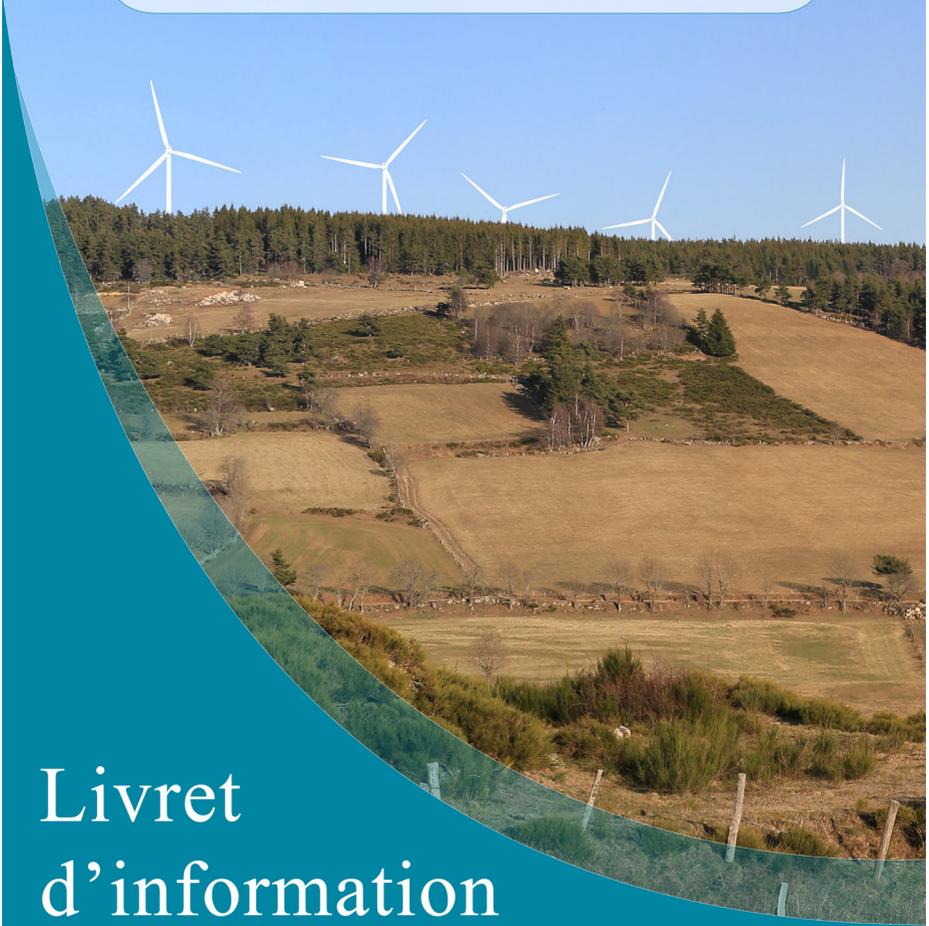


Projet éolien de la Montagne d'Estables



Livret
d'information

Juin 2021

www.parc-eolien-montagne-estables.fr

SOMMAIRE

-Préambule.....	2
- La société Volkswind.....	2
-L'éolien.....	3
- Un parc éolien.....	5
- Les démarches d'un projet.....	6
- Historique du projet.....	7
- Pourquoi un projet éolien sur votre commune ?.....	8
- Le projet retenu.....	12
- L'étude naturaliste.....	14
- L'étude paysagère.....	15
- L'étude acoustique.....	19
- Les retombées économiques.....	21
- Acceptabilité de l'éolien.....	22
- La concertation.....	23
- L'éolien en questions.....	24
- Bibliographie / Webographie / Glossaire.....	28

Préambule

La société Volkswind France souhaite, via ce livret, vous faire état de l'avancement du projet éolien de la Montagne d'Estables, sur la commune de Monts-de-Randon.

Depuis 2017, Volkswind France a réalisé une étude de préfaisabilité sur le versant Sud de la Montagne de Sasses qui s'est révélé propice à la poursuite des réflexions. En effet, cette zone est en dehors des servitudes techniques, sensibilités paysagères et naturalistes identifiées au niveau régional.

Ces éléments ne présagent en rien de la faisabilité d'un projet, c'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans des études poussées afin de définir clairement si un projet éolien pourrait à terme être implanté et dans quelles conditions. Ainsi, des études naturalistes, acoustiques et paysagère ont été effectuées.

Lorsque nous avons eu suffisamment d'éléments à présenter, une exposition d'information en mairie d'Estables a été organisée du 28 novembre au 06 décembre 2018.

Aujourd'hui, le projet est en instruction auprès des services de l'Etat. La prochaine étape consistera en la réalisation de l'Enquête Publique, afin d'informer la population et de recueillir l'avis de tout citoyen souhaitant s'exprimer sur le projet. A travers ce livret, Volkswind souhaite donc vous informer sur l'état actuel du projet et l'implantation qui a finalement été retenue.

La société Volkswind

Créée en 2001, **Volkswind France** est une entreprise française, spécialisée dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens.

En 2015, afin de soutenir une croissance importante, la société a intégré le groupe Axpo spécialiste de la production, du traitement et de la commercialisation d'énergie en Europe.

En 2020 Volkswind France comptabilise 47 parcs éoliens construits sur le territoire national (soit 696,6 MW et 299 éoliennes).

La raréfaction des ressources et le changement climatique nous imposent de modifier fortement nos manières de consommer et de produire de l'énergie. En effet l'utilisation massive d'énergies fossiles a engendré un relâchement important de gaz à effet de serre, principale cause du réchauffement de la planète.



Une transition énergétique semble donc indispensable et les énergies renouvelables constituent une réelle opportunité pour répondre à une partie de nos besoins énergétiques dans le respect d'impératifs environnementaux, sociaux, économiques, stratégiques et éthiques.

L'énergie éolienne

En plus d'être une énergie connue, maîtrisée et fiable, l'énergie éolienne cumule plusieurs avantages :

- **Inépuisable** : 3 régimes de vent distincts couvrent le territoire français.
- **Propre** : après 12 mois d'exploitation, les émissions de CO₂ liées à la fabrication, aux transports, à la construction et au démantèlement sont compensées. ⁽¹⁾
- **Sûre** : Pas de déchets dangereux. ⁽¹⁾
- L'éolienne est **réversible** et **recyclable** à 98 %. ⁽¹⁾
- 1 MW produit équivaut à la consommation de 1000 personnes.
- **Compatible avec d'autres activités** comme l'agriculture.
- **Prix concurrentiel** de l'électricité.
- **Créatrice d'emploi** locaux. ⁽¹⁾

L'énergie du vent s'inscrit donc parfaitement dans la problématique de la transition énergétique.

⁽¹⁾ voir p28

Objectifs et lois pour la transition énergétique

Au niveau international :

- **Protocole de Kyoto (1997) :**
 - Réduction des gaz à effet de serre
 - - 8% en 2012 par rapport à 1990
 - Engagement prolongé à 2020
- **Accord de Paris (2015) :**
 - Réduction des GES
 - Désinvestissement des énergies fossiles
 - Neutralité carbone



Au niveau européen :

- **Paquet énergie climat (2008) :**
 - 20% d'EnR dans le mix énergétique
 - -20% d'émissions de CO2
 - +20% d'efficacité énergétique
- **Révision de 2018 :**
 - -40% d'émission de GES par rapport à 1990
 - 32% d'EnR dans le mix énergétique
 - 32,5% d'efficacité énergétique



Au niveau national :

- **Loi POPE (2005) :**
 - Contribuer à l'indépendance énergétique et garantir la sécurité d'approvisionnement
 - Assurer un prix compétitif de l'énergie
 - Préserver la santé humaine et l'environnement
 - Assurer un accès à l'énergie pour tous
- **Grenelle I et II (2009/2010)**
 - Diviser par un facteur 4 d'émissions de GES en 2050 par rapport à 1990 engagement « Facteur 4 »
- **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**
 - 36% d'ENR dans le mix électrique français en 2028, dont 31% d'origine éolienne (fourchette haute)
 - 24 100 MW pour l'éolien terrestre en 2023
 - 33 200 à 34 700 MW pour l'éolien terrestre en 2028



Au niveau régional :

- **SRADDET Occitanie :**
 - Objectif de 3600 MW installés à l'horizon 2030, 45% de l'objectif réalisé au 31 mars 2020, soit 1 640 MW installés.

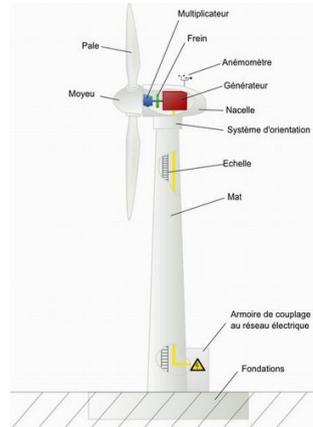


Un parc éolien

L'éolienne

Version moderne du moulin à vent, une éolienne récupère l'énergie cinétique du vent qu'elle transforme en énergie mécanique grâce aux pales. Cette énergie mécanique entraîne, via le moyeu, une génératrice qui crée un courant électrique.

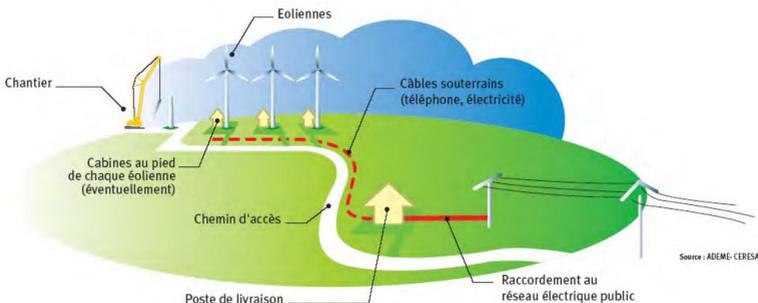
L'électricité produite est ensuite traitée par un convertisseur avant d'être injectée sur le réseau de distribution.



L'éolien est une énergie qui utilise peu d'espace au sol par rapport aux autres énergies. Une éolienne occupe au sol une surface de 2 500 m² soit 0,25 ha pour une puissance d'environ 3 MW.

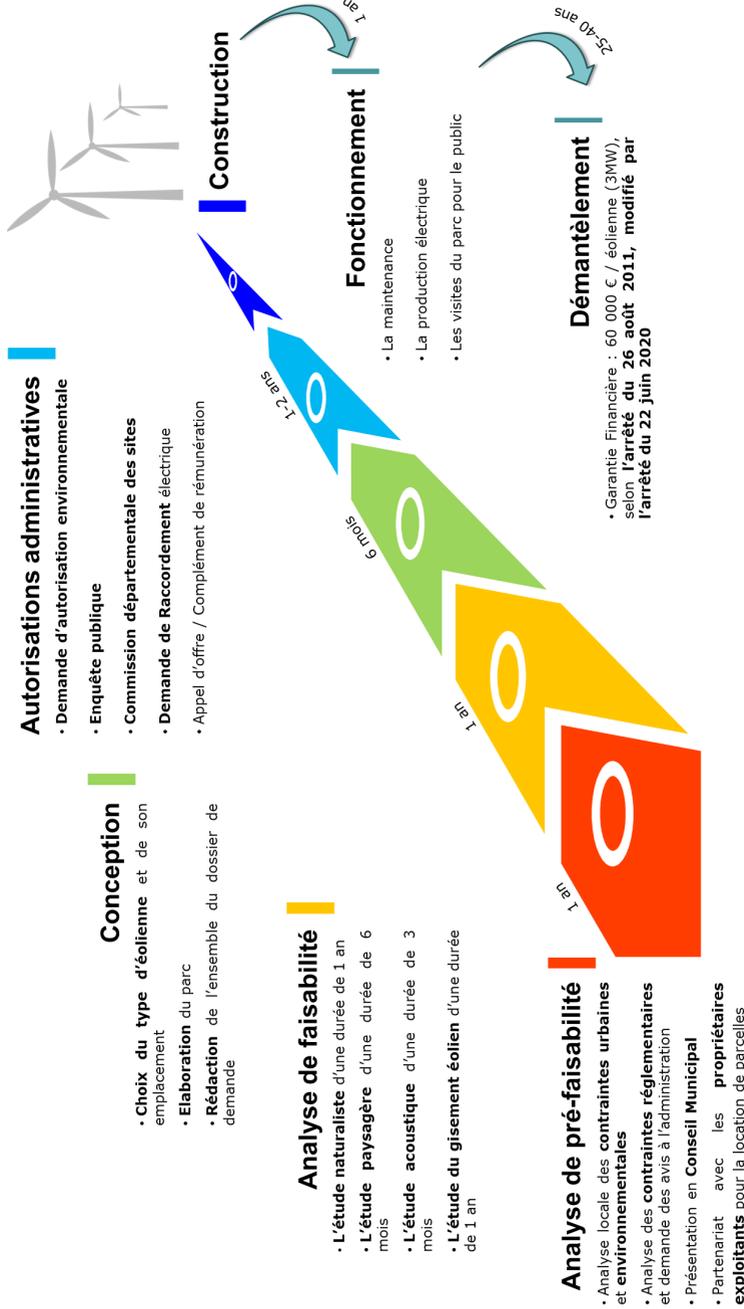
De part cette faible emprise au sol, une éolienne est compatible avec l'exploitation agricole de la parcelle. Certains agriculteurs cultivent jusqu'à trois mètres de la base du mât (cf. photographie).

La composition d'un parc éolien



Des câbles souterrains relient les éoliennes au poste de livraison. Celui-ci est raccordé au réseau de distribution via le poste source. **L'ensemble des réseaux du parc éolien sont enterrés.**

Les démarches d'un projet



Autorisations administratives

- Demande d'autorisation environnementale
- Enquête publique
- Commission départementale des sites
- Demande de Raccordement électrique
- Appel d'offre / Complément de rémunération

Conception

- Choix du type d'éolienne et de son emplacement
- Elaboration du parc
- Rédaction de l'ensemble du dossier de demande

Analyse de faisabilité

- L'étude naturaliste d'une durée de 1 an
- L'étude paysagère d'une durée de 6 mois
- L'étude acoustique d'une durée de 3 mois
- L'étude du gisement éolien d'une durée de 1 an

Analyse de pré-faisabilité

- Analyse locale des contraintes urbaines et environnementales
- Analyse des contraintes réglementaires et demande des avis à l'administration
- Présentation en Conseil Municipal
- Partenariat avec les propriétaires exploitants pour la location de parcelles

Construction

Fonctionnement

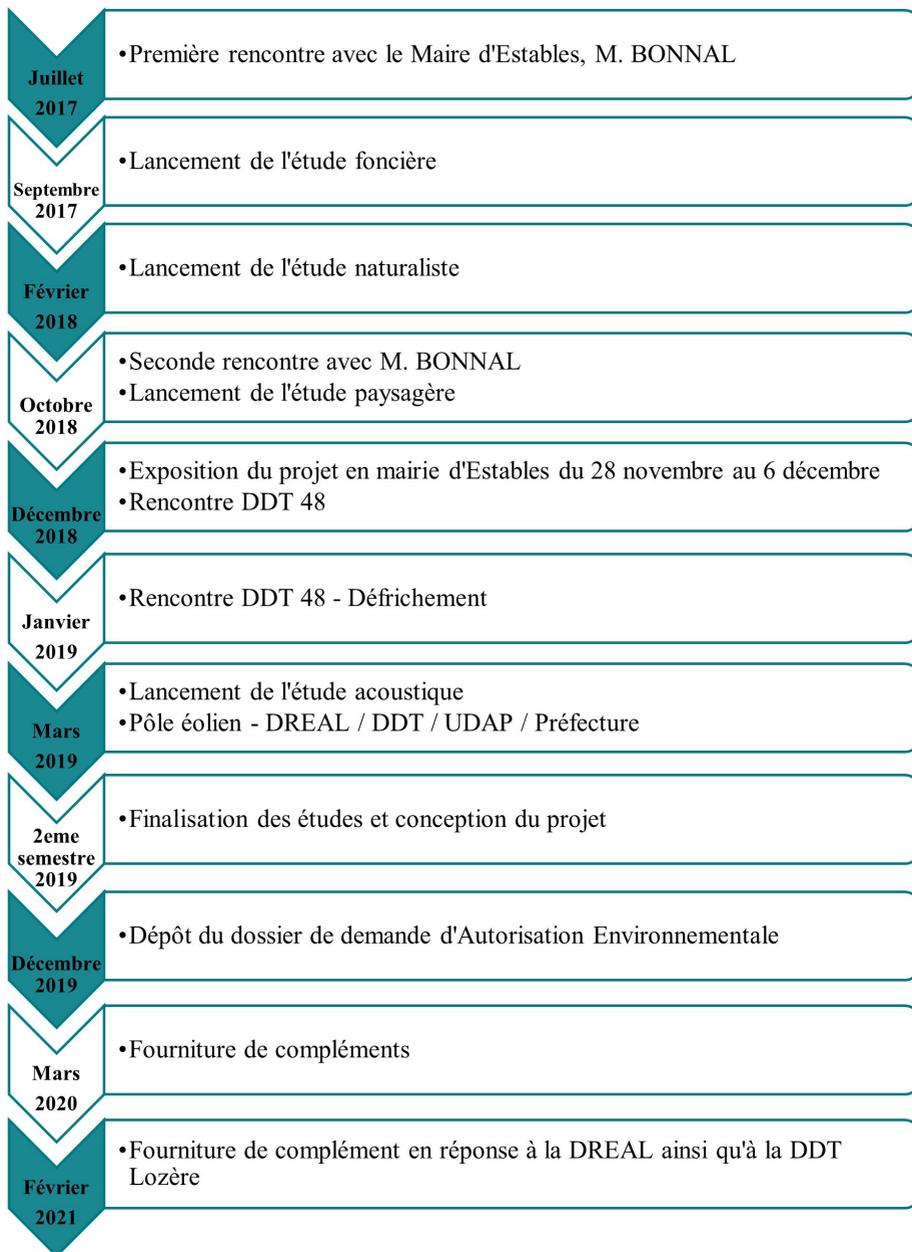
- La maintenance
- La production électrique
- Les visites du parc pour le public

Démantèlement

- Garantie Financière : 60 000 € / éolienne (3MW), selon l'arrêté du 26 août 2011, modifié par l'arrêté du 22 juin 2020



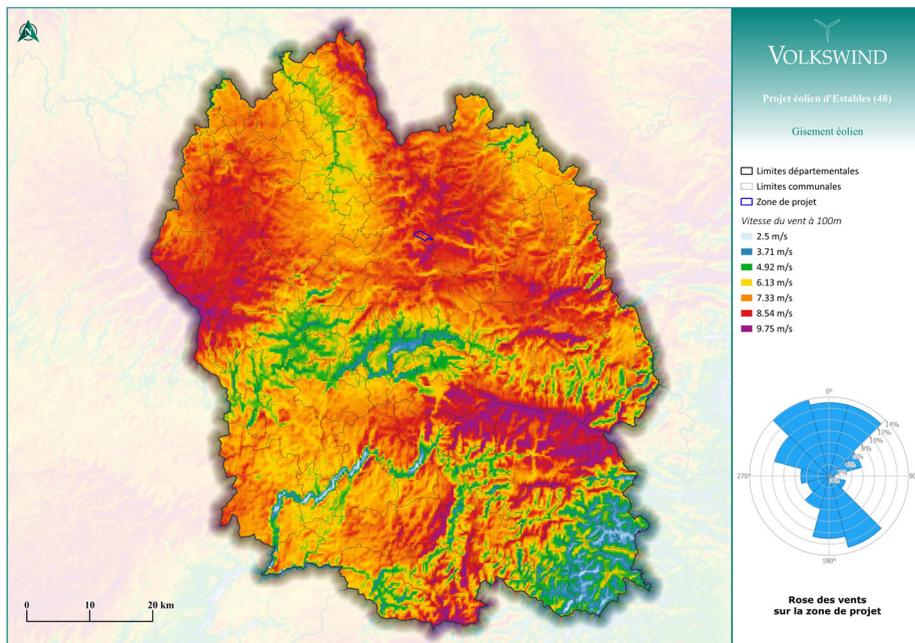
Historique du projet



Pourquoi un projet éolien sur votre commune ?

Le département de la Lozère est doté d'un gisement éolien important. Les vitesses moyennes de vent sont estimées entre 6 et 9 m/s à 100 m de hauteur.

Au sein du site d'étude, la vitesse moyenne du vent à 8,35 m/s* permet d'envisager un parc éolien ayant une production significative.



Après une étude des contraintes urbaines, des sensibilités environnementales et patrimoniales, une zone potentielle propice au développement éolien a émergé sur la commune au niveau du versant Sud de la Montagne de Sasses (voir carte ci-après).

Dans les 10 km du projet de la Montagne d'Estables, on ne recense que 2 parcs éoliens construits. En revanche, 8 projets sont en cours de développement, à différents stades d'avancement. A proximité immédiate du projet porté par Volkswind, 3 projets sont actuellement à l'étude :

- Montagne de Sasses
- Chan des Planasses
- La Villedieu

Ce dernier, annulé en 2017, a été récemment réactivé par le développeur.

Numéro (carte ci-contre)	Parcs éoliens	Nombre d'éoliennes	Puissance du parc (MW)	Hauteur des machines (m)
Construits				
5	La Croix de Bruggio	4	6,68	90
9	Lou Paou I	7	14	120
Autorisés				
6	Teroudes et Fadoumal	6	12	90
7	Plateau du palais du Roi	8	27,2	150
8	Champcate	5	15	149,50
10	Lou Paou II	5	11,5	126
En instruction				
1	Montagne de Sasse	5	11,75	130
2	Chan des Planasses	8	24	126
4	Col des 3 Soeurs	4	13,8	150
Refusé				
3	La Villedieu	9	20,7	126

Afin d'intégrer harmonieusement le projet de la Montagne d'Estables dans le futur contexte éolien du territoire, la société Volkswind a défini une implantation en cohérence avec l'orientation des parcs construits et autorisés.



VOLKSWIND

Projet éolien d'Estables (48)

Contraintes globales

☐ Limites communales

▭ Zone de projet

✈ Servitudes aéronautiques

📶 INM autour du réseau RTBA

⚡ Contraintes réglementaires

🏠 Habitations proches

📏 Distance aux habitations - 500 m

📏 Distance aux routes - 150 m

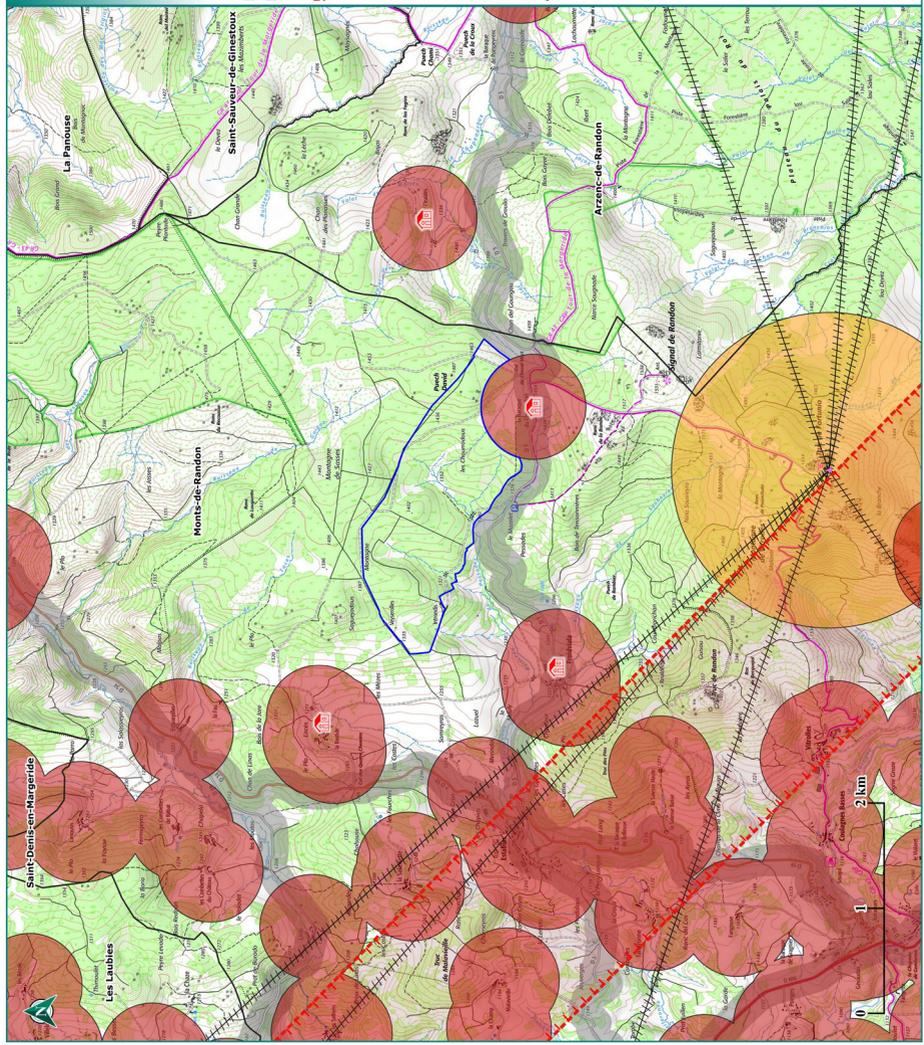
📏 Zone de protection station fornuimo - 1500m

Station

▲ PTL

▲ PTZLH

⚡ Liason PTZLH

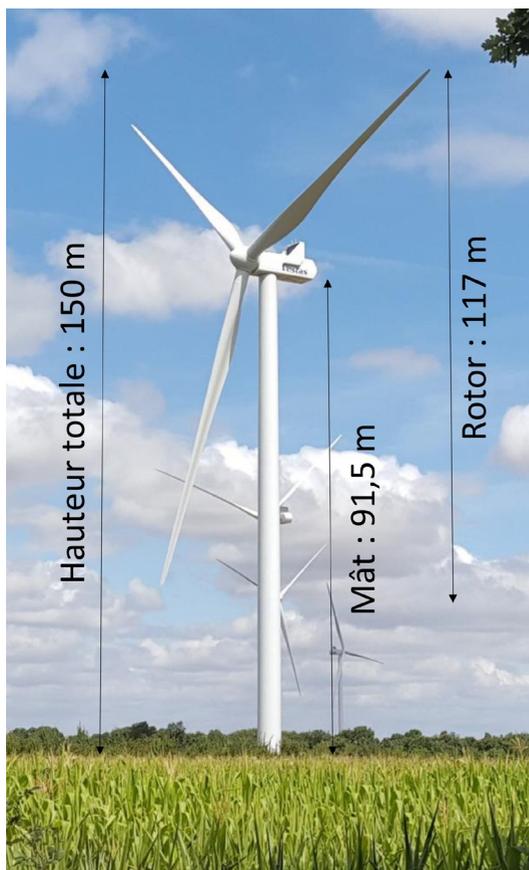


Le projet retenu

L'implantation choisie

Le projet éolien de la Montagne d'Estables est composé de **5 éoliennes de 150 mètres de hauteur, d'une puissance unitaire de 4,2 MW** et disposées de manière à respecter le relief de la Montagne de Sasses selon un axe Nord-Ouest/Sud-Est.

Les éoliennes du projet éolien de la Montagne d'Estables sont à **plus de 750 m** de toute habitation.



Vestas V117 - 4,2 MW

Le modèle d'éolienne choisie

Les éoliennes sélectionnées pour ce projet sont de type Vestas V117.

La production estimée

Le parc de 5 éoliennes d'une puissance totale de 21 MW produira environ 47,15 GWh/an et évitera l'émission de 10 500 à 12 600 tonnes de CO₂ chaque année.

La production électrique du parc sera équivalente à la consommation électrique de la commune de Mende, de Marvejols, et de Monts-de-Randon.

Un raccordement au poste source en construction de La Panouse est envisagé, celui-ci est distant d'environ 7,2 km de la zone de projet.

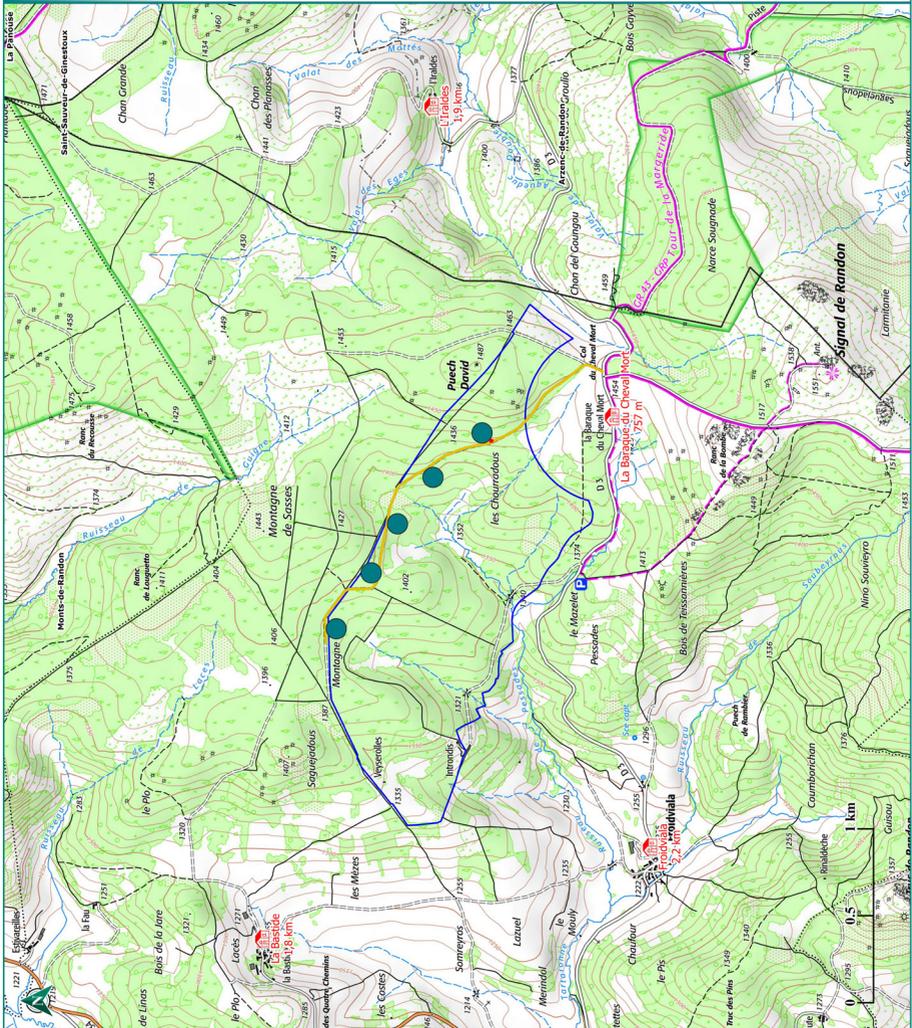


VOLKSWIND

Projet éolien d'Estables (48)

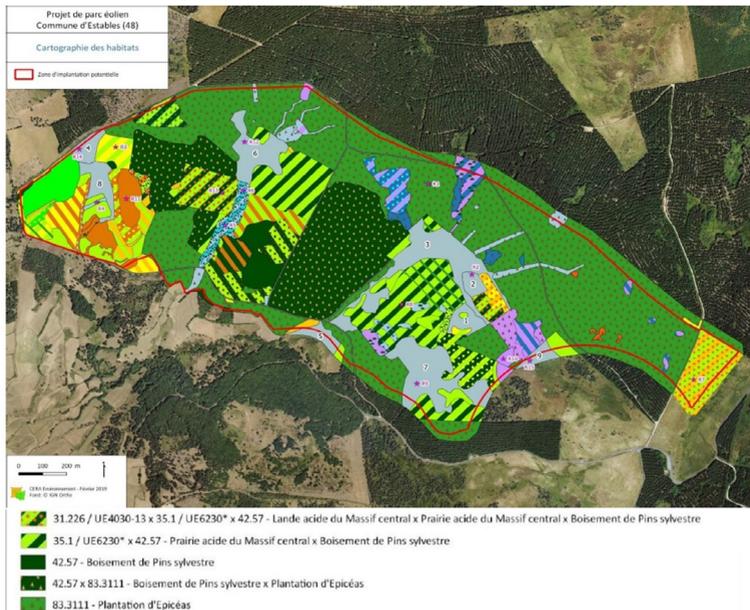
Implantation choisie

- ☐ Limites communales
- ☐ Zone du projet
- ☐ Surface balayée par les éoliennes
- ☐ Poste de livraison
- ☐ Accès au site
- ☐ Habitations proches



L'étude naturaliste

Le site est situé principalement au sein du Groupement Forestier de la Montagnes d'Estables. Ainsi la majeure partie de la zone de projet a une vocation forestière composé de résineux ayant un faible intérêt pour la biodiversité. La zone est composée d'autres habitats ayant un intérêt pour l'environnement tel que les landes, prairies et zones humides.



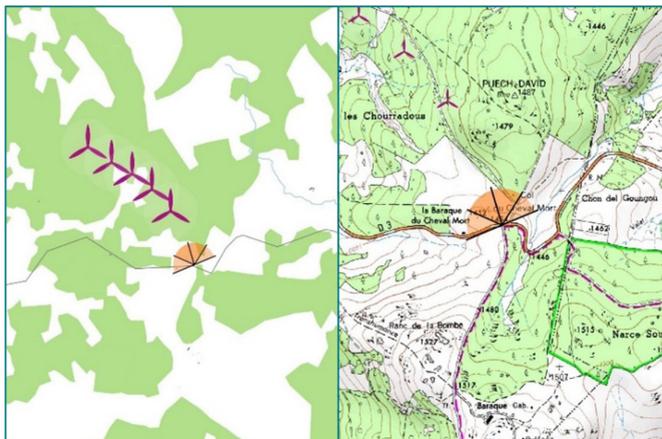
Les éoliennes sont implantées dans la mesure du possible au sein de plantations de conifères, habitat présentant un enjeu très faible.

Ainsi, les éoliennes évitent des habitats comme les zones humides, les landes ou encore les prairies.

Les études sur la biodiversité ont été menées pendant une année complète afin de couvrir l'ensemble du cycle biologique des espèces présentes. Cet état initial a permis de concevoir un projet cohérent avec son environnement. Afin de garantir l'absence de perte de biodiversité, la société Volkswind a mis en place des conventions environnementales sur plus de 32,64 ha.

L'étude paysagère

Votre projet en images

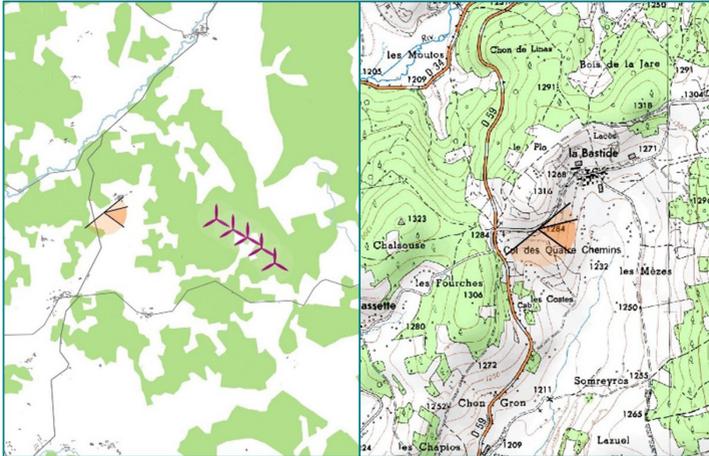


La prise de vue a été réalisée au col du Cheval Mort, depuis la route départementale qui relie Estables et Arzenc-de-Randon, en passant par les hameaux de Froidviola et du Giraldès, à **800 m** de l'éolienne la plus proche.

Depuis le col, les éoliennes sont visibles avec leurs mâts partiellement masqués par la forêt de conifères. La lisibilité de l'implantation en ligne est très bonne, et l'interdistance entre les éoliennes est régulière.



Voire projet en images

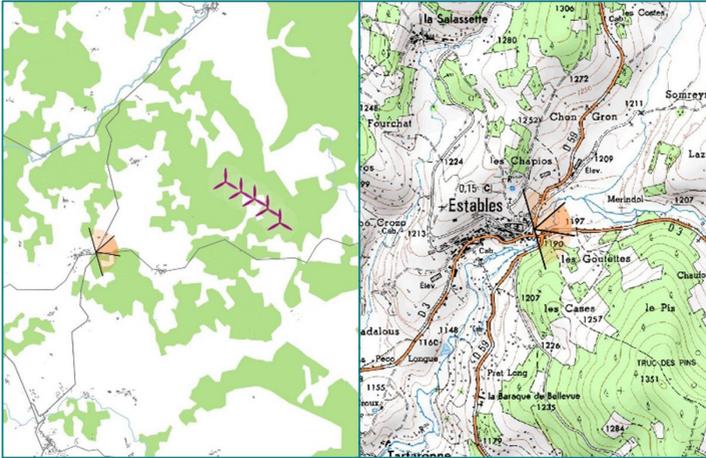


Ce point de vue a été réalisé sur la route départementale D59, entre le hameau de la Bastide et le col des Quatre Chemins, à **2,2 km** de l'éolienne la plus proche.

Les 5 éoliennes du projet sont visibles en arrière-plan du relief et de la forêt de conifères. L'implantation en ligne est parfaitement lisible et la régularité de l'interdistance entre les éoliennes est bonne.



Votre projet en images

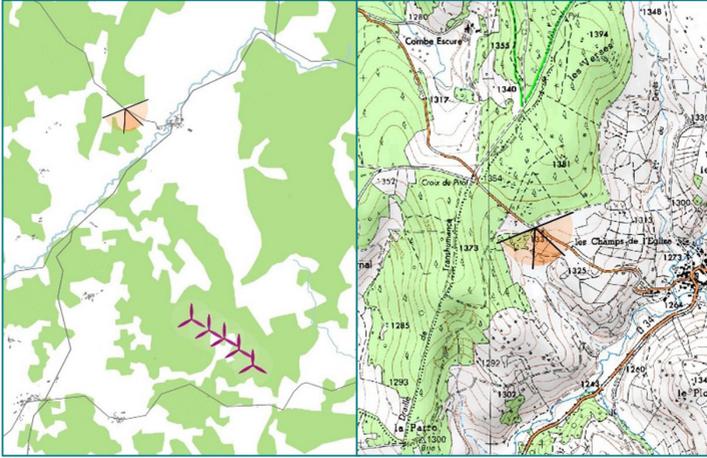


Ce point de vue a été réalisé depuis la sortie Est du bourg d'Estables, à l'intersection entre la D3 et la D59, à **3 km** de l'éolienne la plus proche.

L'ensemble des éoliennes du projet sont visibles. La base de leur mât est en partie masquée par le relief et la végétation. L'implantation souligne le relief.



Votre projet en images



Ce point de vue a été réalisé sur la route située à l'ouest de La Villedieu, sur les contreforts de la vallée de la Truyère, à **4,1 km** de l'éolienne la plus proche.

L'ensemble des éoliennes du projet sont visibles depuis ce point de vue. La lisibilité de l'implantation est bonne et l'interdistance entre les éoliennes est régulière. La base du mât est masquée par le relief.

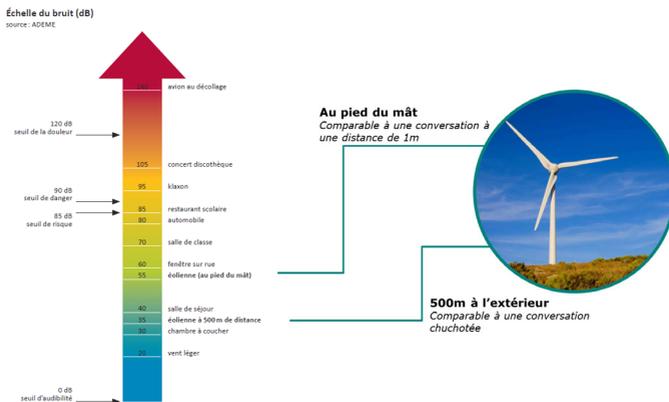


L'étude acoustique

Quelle réglementation s'applique aux éoliennes ?

Depuis 2010, les éoliennes, y compris celles mises en service avant cette date, doivent respecter un niveau d'émergence sonore défini par la loi. La réglementation impose, pour un bruit ambiant supérieur à 35 dB (décibel), de ne pas dépasser les niveaux d'émergence de **3 dB la nuit et 5 dB le jour**.

$$\text{EMERGENCE} = \text{BRUIT}_{\text{éoliennes en fonctionnement}} - \text{BRUIT}_{\text{ambiant}}$$



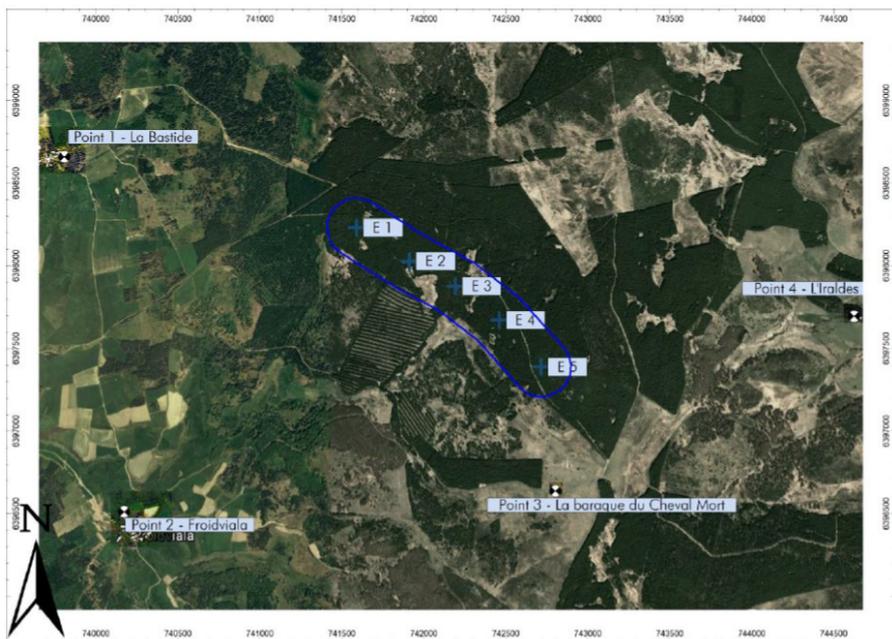
En cas de dépassement du niveau d'émergence, un plan de bridage peut être mis en place selon différents modes correspondant à des ralentissements graduels de la rotation de l'éolienne, réduisant la puissance sonore générée par celles-ci.

La campagne acoustique de la Montagne d'Estables

La campagne acoustique a été réalisée du 12 au 25 mars 2019. Elle a consisté mesurer le bruit ambiant sur différentes zones à l'aide de micros positionnés entre 1,2 et 1,5m de hauteur, puis à simuler la présence des éoliennes dans le paysage acoustique.



Pour le projet de la Montagne d'Estables, les éoliennes utilisées sont à la pointe de la technologie. Ainsi, un **système appelé TES (Trailing Edge Serrations), encore appelé « peignes », composé de « dentelures », sera mis en place sur les pales**, pour réduire les bruits d'ordres aérodynamiques.



L'étude acoustique, réalisée par le bureau d'étude **VENATHEC**, s'étend sur 4 points de mesure fixes (PF) autour du projet, comme le montre la carte ci-après. Ces points sont représentatifs des habitations aux alentours de la zone de projet. Les distances importantes (757 m, 1,8 km, 1,9 km et 2,2 m) entre les éoliennes et les habitations permettent d'anticiper le faible enjeu acoustique sur ce site.

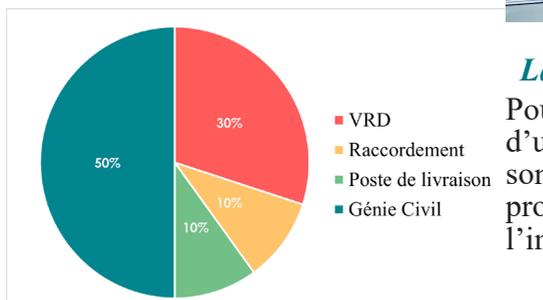
Cette étude a permis de simuler la présence du parc éolien et la propagation du son en chacun des points de mesures. L'étude démontre que le parc éolien est en conformité avec la réglementation en vigueur.

Une nouvelle campagne sera réalisée après la mise en service du parc dans le but de confirmer cette étude et si besoin d'en adapter le fonctionnement.

Les retombées économiques

L'éolien et l'emploi

La filière éolienne comptait près de 1000 sociétés actives dans le secteur et 20 200 emplois sur le territoire français au 31 Décembre 2019, dont près de 2000 se concentraient au sein de la région Occitanie.



La sollicitation aux entreprises

Pour les différentes phases d'un projet, des entreprises sont sollicitées afin de mettre à profit leurs compétences pour l'implantation d'un parc éolien.

Lors de la phase de construction, un parc éolien fait appel à de nombreuses entreprises locales principalement dans le secteur du BTP représentant pour celles-ci un chiffre d'affaire de 250 000 € / MW.

Cela représente environ 5,25 millions € pour les entreprises qui participeront au projet de la Montagne d'Estables.



Les retombées économiques pour la commune de Monts-de-Randon

Un parc éolien engendre nécessairement des retombées économiques pour la commune et pour l'intercommunalité. On estime à 11 100 € / MW les retombées pour le territoire (Bloc communal, Département et Région).

Au total, les retombées économiques pour le bloc communal (commune et intercommunalité) s'élèveraient à 101 300 €/an.

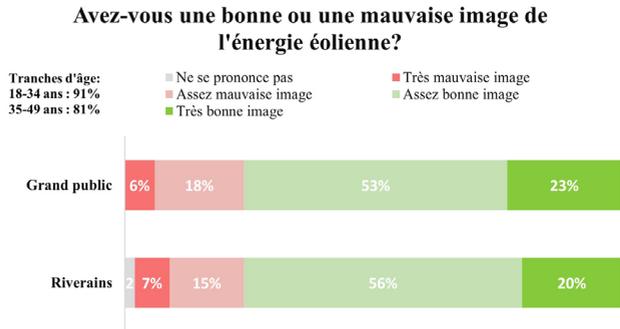
L'ensemble des retombées pour la commune sont estimées à 47 300 € par an.

Acceptabilité de l'éolien

Une étude, concernant l'acceptabilité des projets éoliens, a été réalisée par Harris Interactive en novembre 2020⁽⁵⁾. Cette étude a été effectuée auprès d'un échantillon d'environ 1000 personnes résidant à moins de 5 km d'un parc éolien.

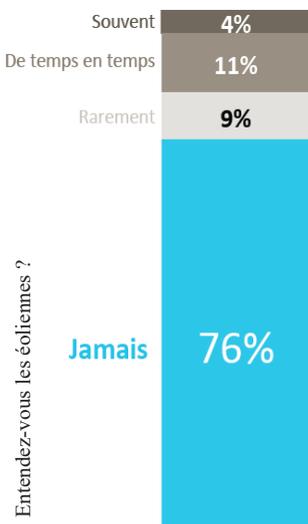
Une bonne image de l'éolien en général

D'après Harris Interactive⁽⁵⁾, **76%** des Français ont une image positive de l'éolien, ce pourcentage reste à **76%** lorsqu'on interroge des personnes résidant à moins de 5 km d'un parc éolien.



De plus, après la construction du parc éolien, seulement 1 riverain sur 2 qui était opposé avant l'installation des éoliennes considère toujours que cela est une mauvaise chose.

Un autre sondage du CSA (Consumer Science & Analytics)⁽⁶⁾ pour FEE vient également confirmer cette image positive qu'ont les français de l'éolien.



L'impact au quotidien

Le bruit

Parmi les questionnés, 76% disent ne jamais entendre fonctionner les éoliennes depuis leur domicile.

Ainsi, 24% des habitants disent entendre les aérogénérateurs, dont seulement 7% qui éprouvent une gêne particulière par rapport au bruit.

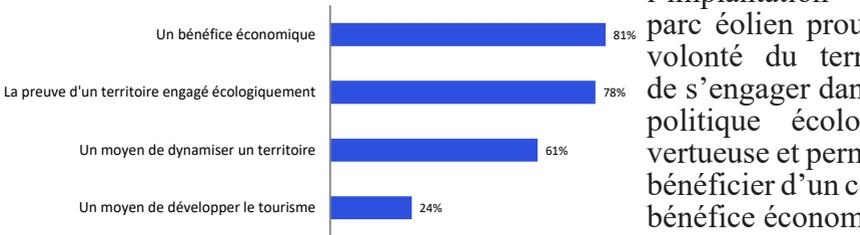
Le paysage :

71% des riverains pensent les éoliennes bien implantées dans le paysage

⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾ voir p28

Les bénéfices perçus

Pour les riverains la présence d'éoliennes sur un territoire c'est :



Pour les riverains l'implantation d'un parc éolien prouve la volonté du territoire de s'engager dans une politique écologique vertueuse et permet de bénéficier d'un certain bénéfice économique.

La concertation

L'information aux populations

Le manque d'information auprès des populations locales semble être omniprésent. Seulement 38% des sondés déclarent avoir reçu l'information nécessaire avant la construction du parc éolien.

Le groupe Volkswind s'emploie à transmettre et diffuser l'information concernant ses projets éoliens.

En ce sens, vous avez eu l'opportunité d'assister à une exposition à la mairie d'Estables en décembre 2019. De plus, **ce livret vise à compléter les informations concernant le projet, et un site internet entièrement dédié au projet de la Montagne d'Estables a été mis en ligne en janvier 2020** : www.parc-eolien-montagne-estables.fr

Le financement participatif

La société Volkswind peut proposer aux habitants de **participer au financement** des prochaines étapes de développement du parc éolien à un taux préférentiel sur la plateforme **Lendosphere**.



Le financement participatif sur Lendosphere est un moyen pour la population d'être acteur de la transition énergétique et de bénéficier directement de la valorisation des ressources naturelles locales.

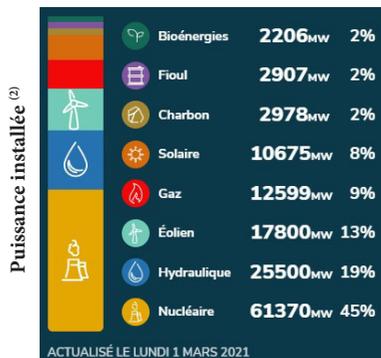


Si une telle opportunité vous intéresse faites le nous savoir au travers du coupon réponse que vous trouverez à la fin de ce livret.

Léolien en questions

La production éolienne induit-elle la création de centrales thermiques supplémentaires ?

« Etant donné le bouquet énergétique français et les capacités de prévision actuelles, l'introduction de la production éolienne ne nécessite pas de centrales thermiques de réserve supplémentaires. RTE estime d'ores et déjà que l'amélioration des moyens de prévision permettra de gérer un parc éolien de **20 000 MW**. »⁽¹⁾



Ma maison va-t-elle perdre de la valeur ?

La présence d'un parc éolien ne modifie pas les caractéristiques objectives (état, taille, situation, équipements, accessibilité, attractivité du territoire ...) qui font la valeur d'un bien.

La réalité prouve que la variation de la valeur de l'immobilier dans les communes rurales dépend beaucoup des services offerts par la commune ou la Communauté de communes (crèche, école, bibliothèque, associations, activités sportives ...).



Ainsi, la présence d'un parc éolien n'a pas d'incidence sur la valeur d'un bien immobilier. Les retombées économiques engendrées par sa construction et son exploitation permettent une amélioration notoire des services proposés par la commune. Et dans ce sens augmenter son attractivité.

Nous pouvons citer l'exemple de Monsieur Alexis ARMANGAU, maire de Fitou (11), qui met en avant que l'arrivée du parc éolien n'a pas été préjudiciable sur l'immobilier de Fitou, puisqu'entre 2000 et 2007, il indique que le prix de celui-ci a plus que doublé. Un lotissement de 42 maisons et d'une vingtaine de logements sociaux est actuellement en cours (source : Paroles d'élus – FEE).

⁽¹⁾⁽²⁾ voir p28

Vais-je continuer à recevoir la télévision si des éoliennes tournent près de chez moi ?



Les éoliennes peuvent faire obstacle ou renvoyer les différentes ondes. **Volkswind vérifie dès le début du fonctionnement du parc la réception TV dans les foyers de la commune.**

En cas de problèmes de réception du fait des éoliennes, les solutions sont diverses et variées : l'installation d'un nouveau retransmetteur, l'installation d'antennes paraboliques ou de boîtiers TNT...

Les frais induits sont à la charge de Volkswind (obligation définie par l'article L 112-12 du code de la construction).

Qu'est-il prévu pour le démantèlement des éoliennes ?

Selon le code de l'Environnement (arrêté du 22 juin 2020), **Volkswind est responsable du démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.**

Aussi la société finance :

- Le démontage complet des éoliennes et des postes de livraisons y compris les câbles situés dans un rayon de 10 m.
- L'excavation de la totalité des fondations
- Le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur 40 cm de profondeur.
- Le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.



Le montant des garanties financières est fixé à **72 000 € / éolienne (4.2 MW)** avant la construction du projet et est soumis à la vérification du service instructeur. La réactualisation de ce forfait est réalisée tous les 5 ans et soumise à l'autorité du préfet.

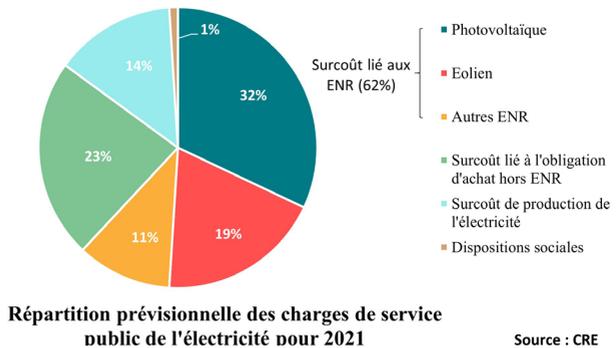
Le démantèlement d'un parc éolien n'est en aucun cas à la charge de la commune ni des propriétaires des terrains.

De plus, Volkswind a déjà procédé avec succès au démantèlement d'un de ses parcs en Allemagne.

Quel est le coût de l'éolien pour le consommateur ?

La Contribution au Service Public à l'Électricité (CSPE) est un prélèvement de nature fiscale sur les consommateurs d'électricité destiné à compenser les charges de service public de l'électricité supportées par les fournisseurs (EDF et les entreprises locales de distribution).

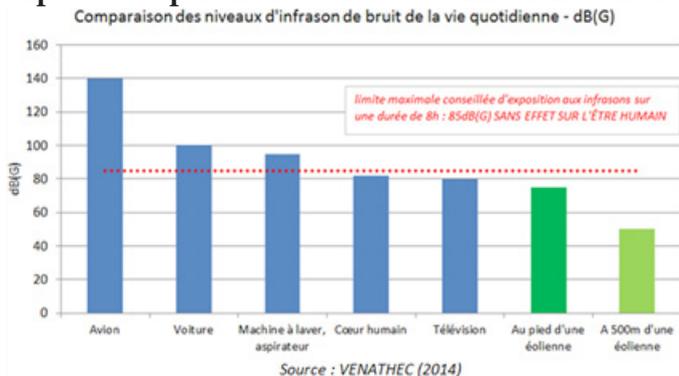
A compter de 2016, le financement des charges de transition énergétique a été étendu aux énergies carbonées. Ainsi, le montant de la CSPE reste fixé à 22,5 €/MWh pour l'année 2021, ce qui correspond à environ 1 €/mois pour l'éolien par ménage (2,5MWh de consommation annuelle).



Les infrasons des éoliennes portent-ils atteinte à notre santé ?

Les infrasons sont des sons de basse fréquence, si graves qu'ils ne sont pas perçus par l'être humain.

L'ANSES estime qu'il n'existe pas d'arguments scientifiques suffisants permettant de lier l'existence d'effets sanitaires pour les riverains exposés à la part non audible des émissions sonores des éoliennes. ⁽³⁾



Elle réaffirme également que la distance réglementaire d'éloignement de l'habitat de 500m au minimum, par rapport à un parc éolien, est suffisante.

Il est également intéressant de noter que les infrasons émis par notre propre corps (battements cardiaques, respiration) et transmis à l'oreille interne au travers de l'aqueduc cochléaire sont plus intenses que ceux émis par les éoliennes. ⁽⁴⁾

⁽³⁾ ⁽⁴⁾ voir p28

Le tourisme est-il incompatible avec un parc éolien ?

Dans certaines communes, le phénomène du « tourisme vert » est en pleine expansion. En effet, des municipalités et des associations profitent de l'implantation d'un parc éolien sur leur territoire pour organiser des visites pédagogiques afin de faire découvrir aux curieux le fonctionnement de ces installations.



Deux exemples permettent de bien comprendre ce phénomène :

- À **Aumelas (34)**, l'association « Demain la Terre ! », en collaboration avec la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault et EDF Renouvelables, coordonne et anime depuis 2007 des actions de sensibilisation et d'éducation autour du parc éolien d'Aumelas.
- Dans le département de la Haute-Loire, à **Ally (43)**, c'est l'association « Action Ally 2000 » qui s'emploie à faire découvrir le parc éolien d'Ally-Mercoeur en exprimant une certaine continuité avec les moulins à vents du XIX^e siècle.

NEVIAN
DIMANCHE
24 MARS 2013
MARCHÉ RANDONNÉE: 8h30 (6 km)
FOULÉE: 9h00 (12000 km)
VIRÉE NORDIQUE: 9h10 (6 km)
COURSES ENFANTS: 9h15
6^{ème} EDITION
FOULÉE des ÉOLIENNES
Marché BIO
Parking & Inscriptions: Cave Cooperative de NEVIAN - 11200
Renseignements: 06 84 48 48 76 (Luc) 06 14 86 55 00 (Gilles)
www.fouleoliennes.com

Des chemins de randonnées voient également le jour aux abords de ces parcs, permettant aux promeneurs de découvrir et d'apprécier la nouvelle identité des paysages.

Depuis 2008, la commune de **Névia** (11) organise la « Foulée des éoliennes », rassemblant chaque année une centaine de personnes, et dont les fonds sont reversés au bénéfice de la recherche contre le cancer.

Bibliographie / Webographie / Glossaire

Sources :

- (1) : ADEME - Filière éolienne française : Bilan, Prospective et Stratégie (Septembre 2017)
- (2) : RTE - La production d'électricité par filière
- (3) : ANSES - Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens (Mars 2017)
- (4) : Académie Nationale de Médecine - Nuisances sanitaires des éoliennes terrestres (Mai 2017)
- (5) : Harris Interactive - Comment les Français et les riverains de parcs éoliens perçoivent-ils l'énergie éolienne? (Janvier 2021)
- (6) : CSA - Consultation des Français habitant une commune à proximité d'un parc éolien (Avril 2015)

Pour aller plus loin :

- <http://www.ademe.fr/>
- <http://www.fee.asso.fr/>
- <http://www.enr.fr/>
- <http://www.rte-france.com/>
- <http://www.ipcc.ch/>
- <http://www.negawatt.org/>
- <http://www.eurobserv-er.org/>

Glossaire :

- **ADEME** : Agence de la Transition Ecologique
- **ANSES** : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire
- **CSA** : Consumer Science & Analytics
- **CSPE** : Contribution au Service Public à l'Electricité
- **ENR** : Energie Renouvelable
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **FEE** : France Energie Eolienne
- **RTE** : Réseau de Transport d'Electricité
- **SRADDET** : Schémas Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

En conclusion

Nous espérons que ce livret vous aura apporté des informations claires et objectives sur le projet éolien de la Montagne d'Estables ainsi que sur l'éolien en général.

VOLKSWIND se tient bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.



VOLKSWIND

Volkswind France
Centre Régional de Montpellier
2929 Avenue Etienne Méhul
34070 Montpellier
Tel : 04 67 17 61 02
montpellier@volkswind.com
www.volkswind.fr



Donnez nous votre avis !

Nom / Prénom :

Coordonnées :

.....

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je suis intéressé pour participer à la campagne de financement Lendosphère.

**Coupon à retourner à Volkswind France - Centre Régional de Montpellier :
2929 Avenue Etienne Méhul 34070 MONTPELLIER ou montpellier@volkswind.com**

